



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

18/12/2017

Dossier complet le :

17/01/2018

N° d'enregistrement :

2017-5837

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

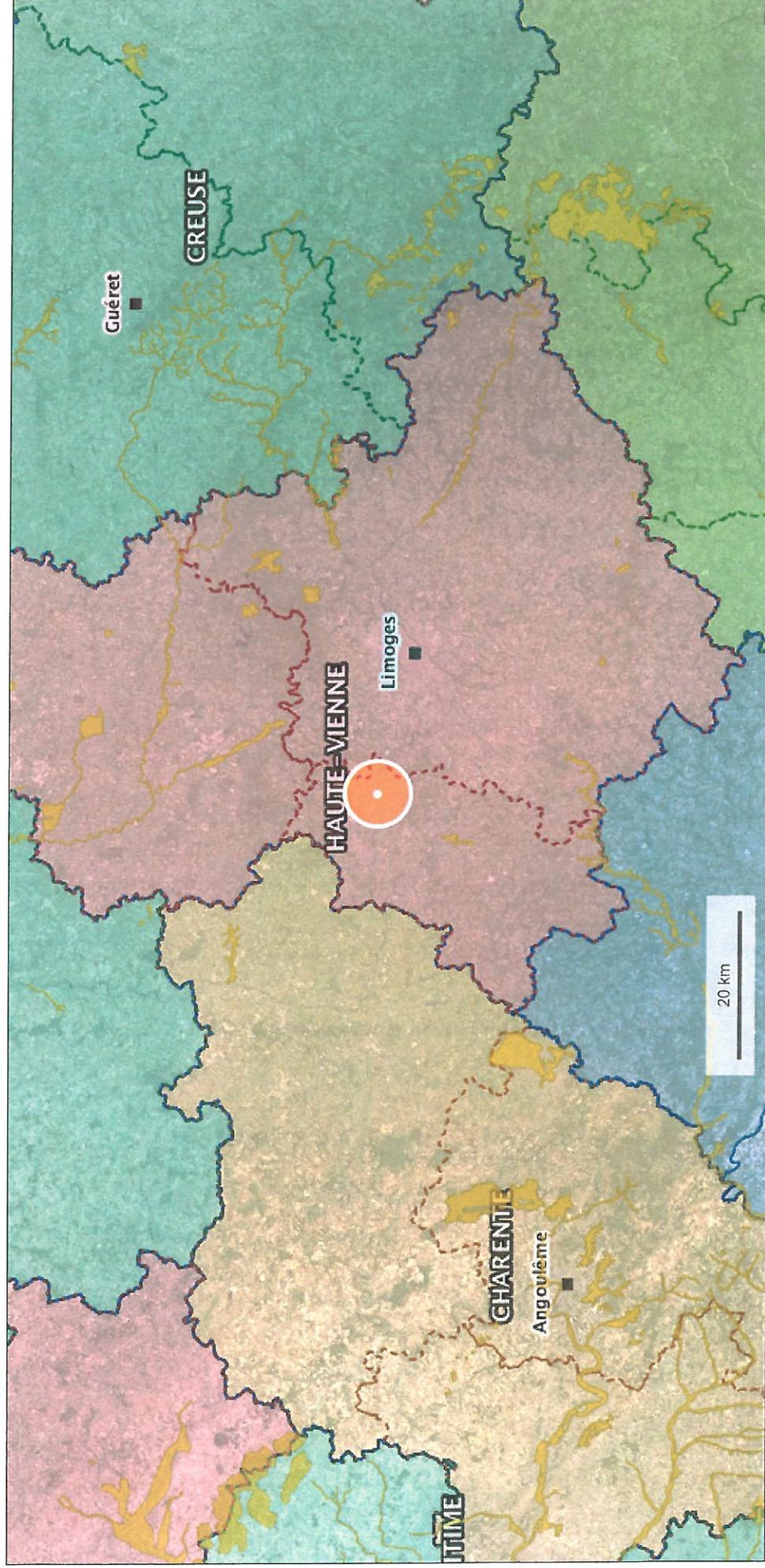
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

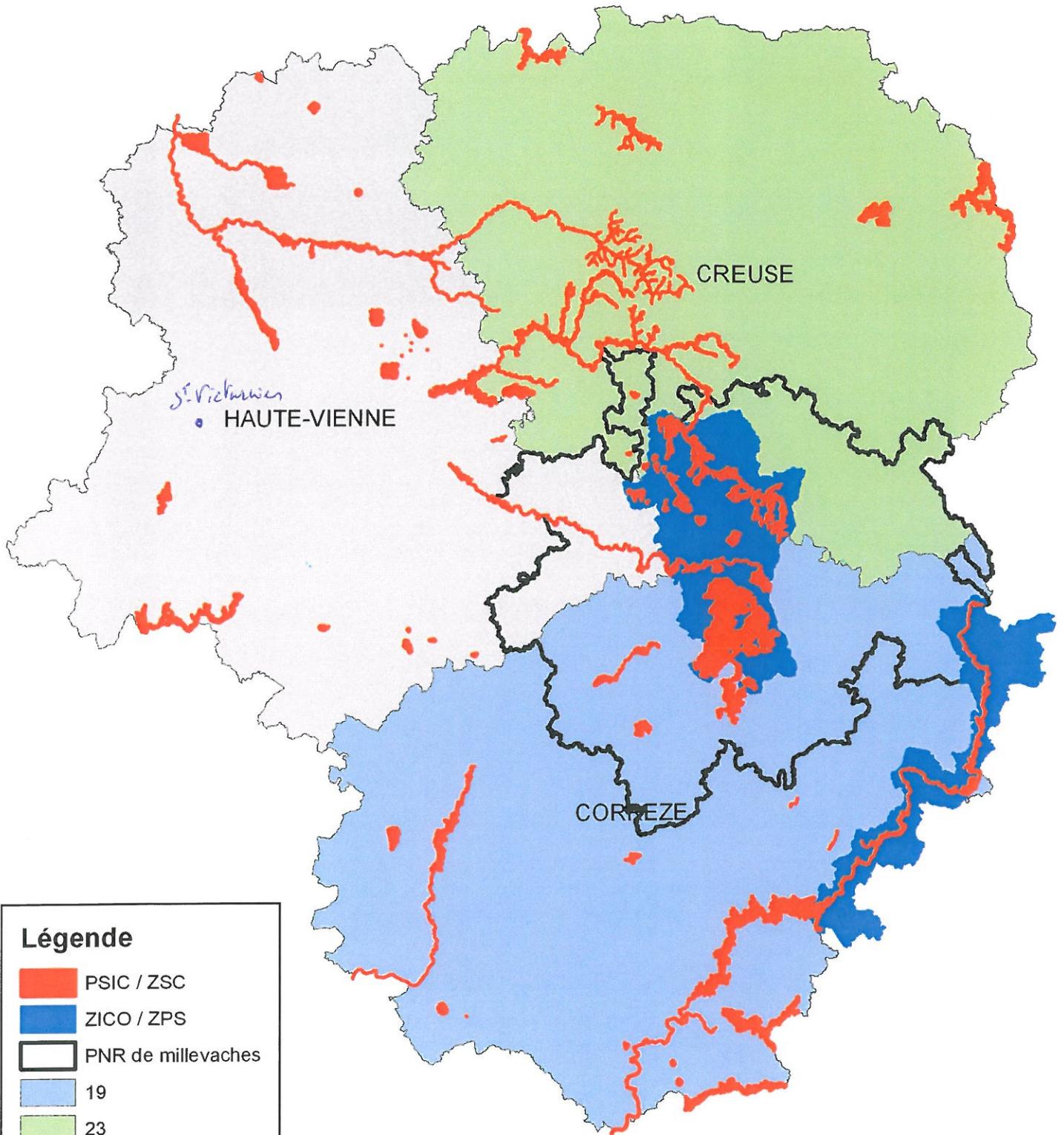
Signature



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 02' 21" E
Latitude : 45° 51' 47" N

localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000



Légende

- PSIC / ZSC
- ZICO / ZPS
- PNR de millevaches
- 19
- 23
- 87

Source : DREAL L
Réalisation : PNR MV, CL, 2010

0 9 500 19 000 38 000
Mètres



Notice explicative concernant l'implantation du bâtiment d'accueil

Pour faire suite à la réunion du 1^{er} décembre en sous-préfecture de Rochechouart, un argumentaire du maître d'œuvre avait été requis pour expliciter au mieux le positionnement du bâtiment accueil dans le cadre du plan de prévention du risque inondation.

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une base de loisirs écologique en bord de Vienne, le site d'implantation de cette dernière est situé en partie en zone inondable, comme le montre la planche n°32 du PPRI.

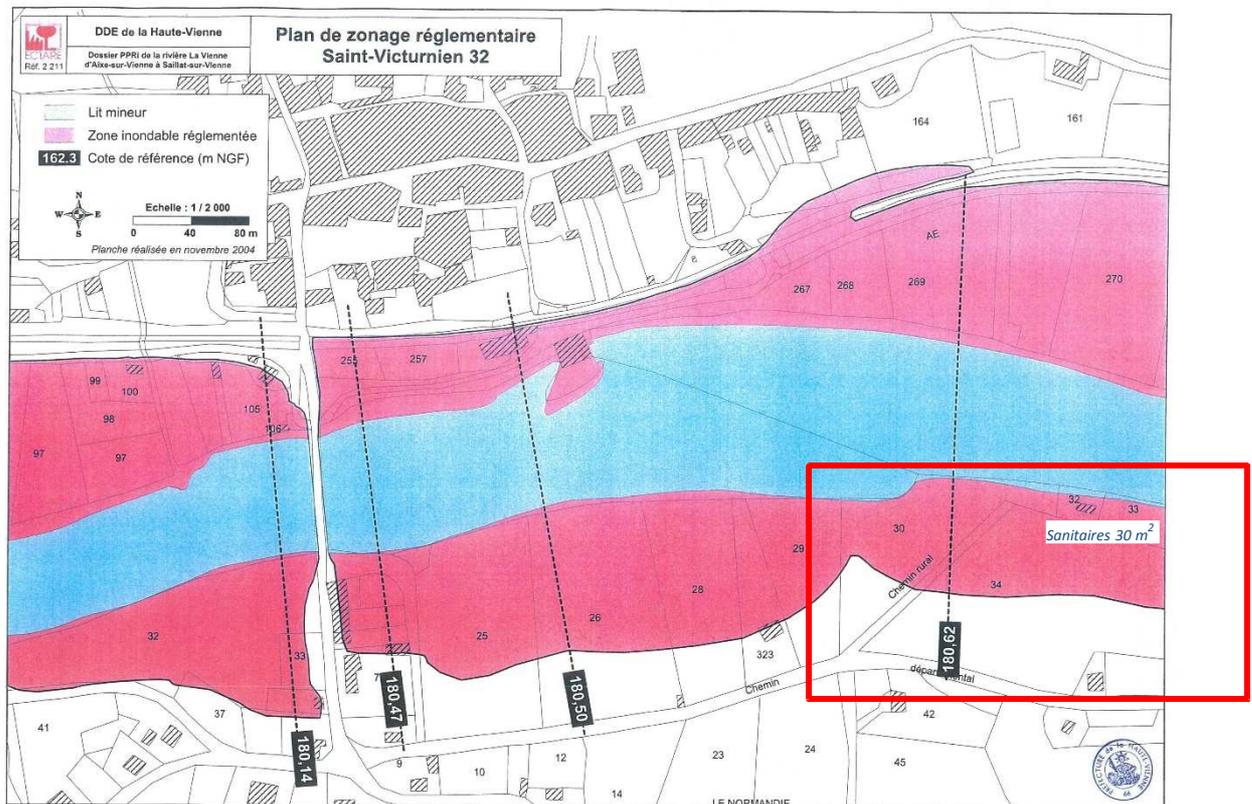


Planche n°32 du PPRI

La cote altimétrique des plus hautes eaux retenue, pour l'emprise projet concernée et notamment à l'emplacement du bâtiment programmé, est 180,62m.

Or, dans le cadre du projet, un relevé topographique et altimétrique a été réalisé par un géomètre expert, et détermine une altimétrie de la zone d'implantation du bâtiment à 181,00m (soit 0,38m au-dessus de la cote PPRI).

De plus, le bâtiment a été implanté à une altimétrie de 181,50m (soit 0,88m au-dessus de la cote PPRI). (Ci-dessous, un profil du projet permettant d'identifier l'implantation du bâtiment par rapport à la limite des plus hautes eaux.)



Profil du projet (en rouge : le terrain naturel, en pointillé bleu : ligne des plus hautes eaux du PPRI et en ligne verticale rouge au niveau du bâtiment : la limite du zonage PPRI)

Ainsi, selon le calage précis réalisé à partir du relevé topographique du terrain existant, et au vu du projet proposé, le bâtiment est implanté hors zone inondable et ne créera pas d'obstacle à l'écoulement des eaux en cas de crue.

De plus, les sanitaires publics existants (surface de 30 m²), situés en contre bas du site, seront supprimés dans le cadre du projet et ne constitueront plus un obstacle à l'écoulement des eaux en cas de crue.

**MONSIEUR LE PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PORTE OCEANE DU LIMOUSIN**

**A DREAL Nouvelle - Aquitaine
Mission Evaluation Environnementale
Cité administrative
Rue Jules Ferry
33090 BORDEAUX CEDEX**

Saint-Junien

Le 17 janvier 2018

Référent : Eric Tachard / Pôle Loisirs

Objet : Projet de base de loisirs multi-activités intercommunale de Saint-Victurnien

Dossier référencé 2017-005837

Madame,

Par la présente, et pour faire suite à votre courrier reçu en date du 29 décembre 2017, je vous fais part des précisions sollicitées dans le cadre de la demande au cas par cas envoyée le 18 décembre 2017.

Nous tenons à éclairer les différents points sur lesquels vous souhaitez de plus amples précisions :

4 - Caractéristiques générales du projet (nature du projet, objectifs, procédures d'autorisation, localisation, composantes...) :

4.3.1 :

Les travaux sont prévus sur une durée globale de 12 mois.

Les travaux de terrassements seront réalisés courant de l'été (Aout à Septembre), afin de ne pas perturber la reproduction de la faune et de la flore. La suite des travaux à entreprendre ne perturbera pas les sensibilités environnementales du site et toutes les précautions en matière d'émissions de nuisances (sonores, pollutions et rejets) seront prises.

4.3.2 : la fréquentation annuelle prévisionnelle par types de publics peut se quantifier comme suit :

- 1) La population : usagers locaux et touristes évalués à 5000 personnes
- 2) La population associative : 150 licenciés au club de Saint-Victurnien et Aixe sur Vienne, avec une manifestation annuelle regroupant 300 participants : estimation globale à 1500 participations par an.
- 3) Population scolaire et périscolaire : la CCPOL compte 3500 élèves. Les participations sont évaluées de 2500 à 3000 scolaires par an.

Soit un total annuel estimé entre 9000 à 9500 personnes.

4.4 : Le dossier Loi sur l'eau a été déposé auprès des services de l'Etat au mois de décembre 2017 (déclaration rubrique 2.1.5.0).

L'autorisation de défrichement a été envoyée aux services de l'Etat, (elle apparaît non soumise à autorisation dans le cadre de notre projet). Une notice explicative concernant la préservation du caractère boisé des parcelles a été jointe.

5 - Sensibilité environnementale de la zone d'implantation

Page 4 : Le projet fait l'objet d'un Permis d'Aménager avec consultation de l'Architecte des Bâtiments de France.

L'avis définitif de l'ABF sera pris en compte dans le cadre de la poursuite du projet. (c.f.PA)

Page 5 : Site inscrit.

Le projet prévoit la valorisation du site naturel existant et la création de zones mouillées. L'objectif est ainsi d'accroître le potentiel naturel et écologique du site d'intervention.

La fiche descriptive du site inscrit de la « La vallée de la Vienne de St-Victorien au moulin de la Mie » recense des prairies humides en bord de Vienne rythmées par les alignements d'arbres (Chênes, Hêtres, entre autres) et des trames arborées (Chênes, Charmes, Noisetiers, entre autres), des vues sur le patrimoine bâti historique.

L'ensemble de ces données est respecté dans le cadre du projet.

La palette végétale retenue est la suivante :

Castanea sativa, Quercus phellos, Salix viminalis, Salix caprea, Salix triandra, Hedera helix, Carpinus betulus, Prunus avium, Quercus robur, Corylus avellana.

Page 5 : PPRI : Les bâtiments du futur projet sont en dehors de la zone rouge. Voir page 32 de l'annexe communiquée : bâtiment au-dessus du niveau maximal de crue. (note spécifique annexée).

- Natura 2000 : Il n'y a aucune connexion hydraulique entre la Vienne et les sites Natura 2000, sachant que nous ne sommes pas sur les mêmes bassins versants.

6 - Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...)

- Biodiversité : nous ne disposons pas d'inventaires ou de données concernant la faune et la flore sur le site.
En tenant compte de l'intégralité du site de la base de loisirs, les activités de loisirs majeures seront concentrées à proximité des constructions et en bord de Vienne. La majorité du site sera ouvert à la promenade et à la découverte/observation du site naturel (pédagogie au travers de la découverte du site). L'exploitation du site n'engendrera pas de dysfonctionnements en matière de biodiversité. L'objectif du projet est de valoriser et accroître le potentiel présent sur site.
- Risques (page 7) : Pour ne pas aggraver le risque ou perturber la circulation des eaux il est prévu dans le projet de démolir le bloc sanitaire actuel.
- Nuisances : pour nuire le moins possible à l'environnement existant, il a été décidé dès le début du projet d'extérioriser l'aire de camping-cars et de la positionner à l'entrée de la ville, (direction Saint-Brice). Pour ce qui concerne l'activité kayak, il est prévu une navette pour véhiculer les usagers et optimiser la circulation mutualisée (minibus). Pour les scolaires, l'optimisation des plannings de transports sera essentielle pour minimiser le nombre de

rotations. Il est à noter que le projet intègre le départ des chemins de randonnées à pied et en VTT (départ des chemins d'interprétation, découverte de la flore).

- La fréquentation attendue est précisée au 4.3.2 : 9000 à 9500 personnes par an.

Vous souhaitant parfaite réception de la présente, et espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma grande considération.

~~Joël RATIER~~





Communauté de communes
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

Commune de Saint Victurnien



Aménagement d'une base de loisirs écologique à Saint Victurnien (87)

Plaquette de présentation du projet - STADE APD



TABLE DES MATIÈRES

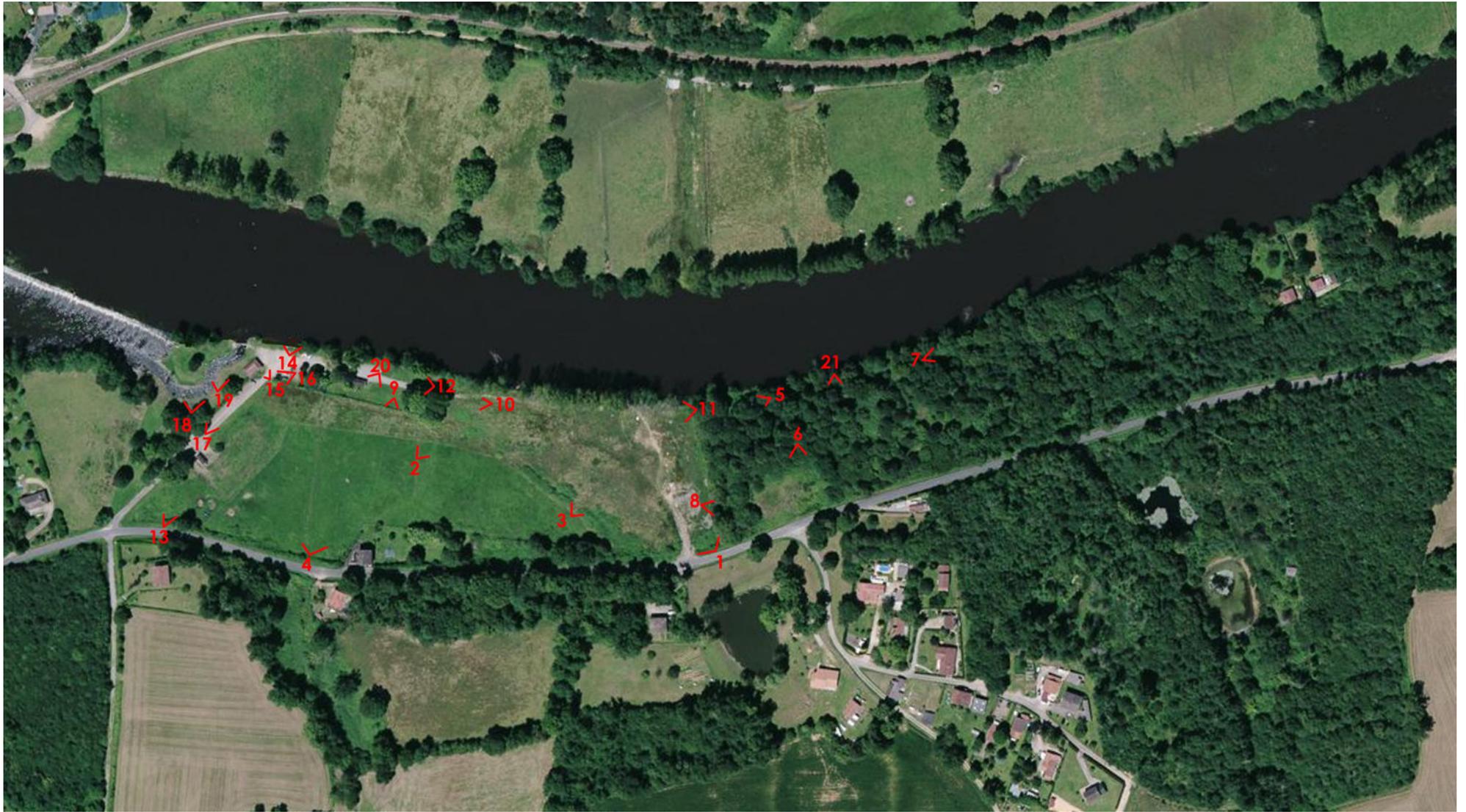
I.	ETAT DES LIEUX	4
	A. <i>Plan de repérage des prises de vues</i>	4
	B. <i>Vue panoramique du site</i>	5
	C. <i>Points positifs</i>	6
	D. <i>Points négatifs</i>	9
	E. <i>Plan de l'existant</i>	14
II.	PHASE CONCOURS	16
	A. <i>Plan général d'aménagement</i>	16
	B. <i>Plan technique bâtiment</i>	17
	C. <i>Perspectives</i>	18
III.	PROJET	19
	A. <i>Suppression du bâti non conservé - Suppression ligne électrique</i>	19
	B. <i>Implantation du bâtiment d'accueil - Réhabilitation bâti existant</i>	20
	C. <i>Implantation de l'aire de stationnement</i>	26
	D. <i>Végétalisation de l'aire de stationnement et gestion des EP</i>	27
	E. <i>Mise en place des cheminements piétons à proximité du bâtiment</i>	28
	F. <i>Gestion des accès techniques canoë / Plateforme mur escalade</i>	29
	G. <i>Reprise de l'accès (haut) et de l'espace d'accueil canoë (bas)</i>	30
	H. <i>Mise en valeur des zones humides et gestion des EP</i>	31



<i>I. Mise en place d'un cheminement piéton PMR sur platelage bois</i>	33
<i>J. Mise en valeur des prairies naturelles</i>	34
<i>K. Mise en place d'un cheminement piéton en allée tondue</i>	35
<i>L. Implantation d'une trame arborée naturelle</i>	36
<i>M. Mise en place des équipements (canoë / pêche / ...)</i>	37
<i>N. Mise en place de mobilier</i>	38
<i>O. Mise en place du Bike Park</i>	39
IV. PLAN QUALITATIF	40
V. IMAGES DE RÉFÉRENCES	42

I. ETAT DES LIEUX

A. Plan de repérage des prises de vues



ETAT DES LIEUX

B. *Vue panoramique du site*



5

1

ETAT DES LIEUX

C. Points positifs



Vues sur le paysage proche et lointain

ETAT DES LIEUX
Points positifs



| 7

Ambiance de sous-bois

ETAT DES LIEUX

Points positifs



Qualité paysagère de la prairie naturelle humide

ETAT DES LIEUX

D. *Points négatifs*



12

Vue sur la Vienne bouchée par des plantations inadaptées

ETAT DES LIEUX

Points négatifs



10

ETAT DES LIEUX

Points négatifs



ETAT DES LIEUX

Points négatifs



ETAT DES LIEUX

Points négatifs



20



21

II. PHASE CONCOURS
A. *Plan général d'aménagement*



PHASE CONCOURS

C. Perspectives



PROJET

N. Mise en place de mobilier



II. PHASE CONCOURS
A. *Plan général d'aménagement*



PHASE CONCOURS

C. Perspectives

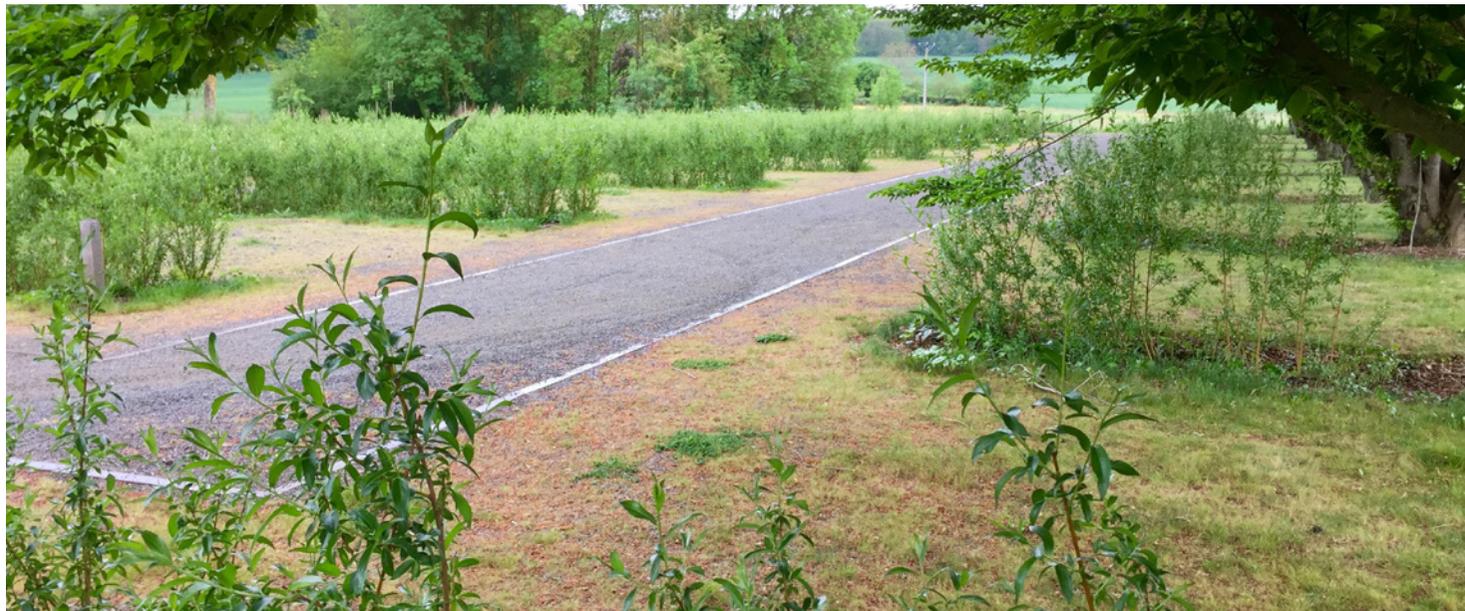


PROJET

N. Mise en place de mobilier

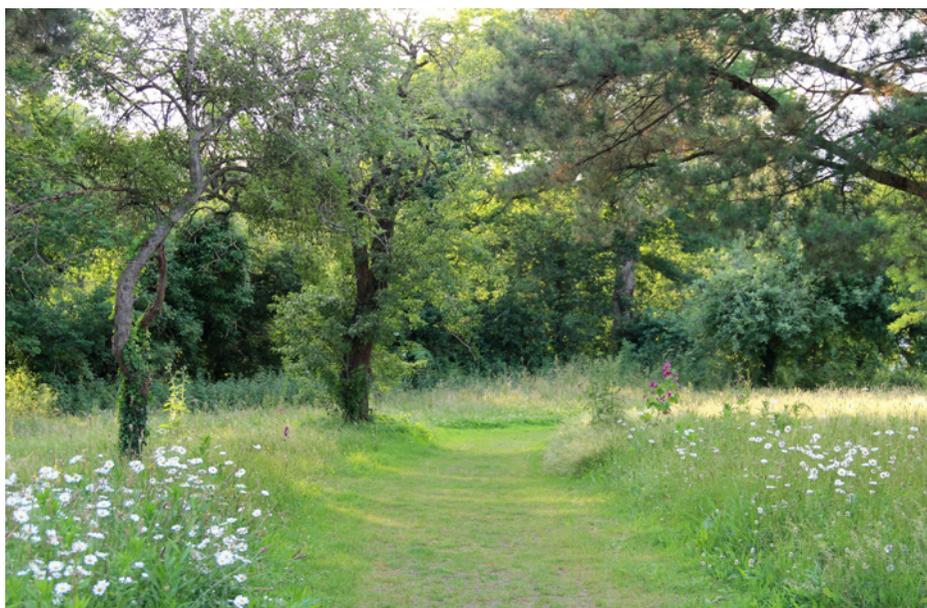
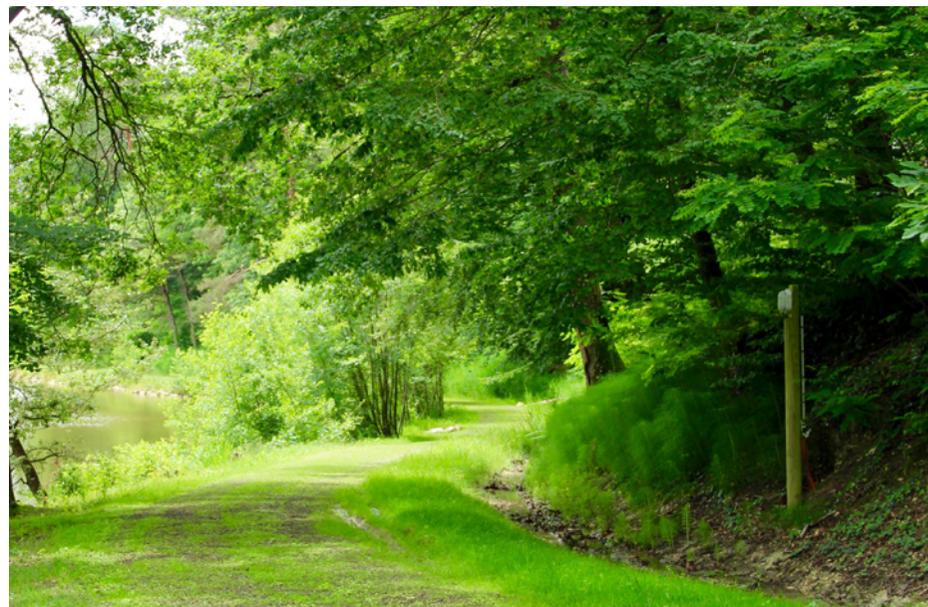
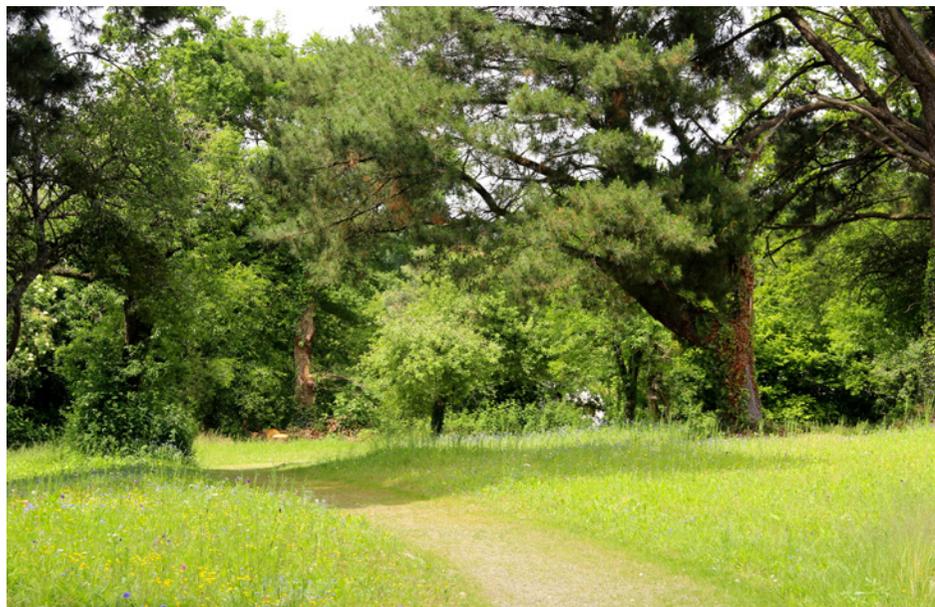


V. IMAGES DE RÉFÉRENCES



Revêtement en Chaussée Végétale - Stationnement

IMAGES DE RÉFÉRENCES



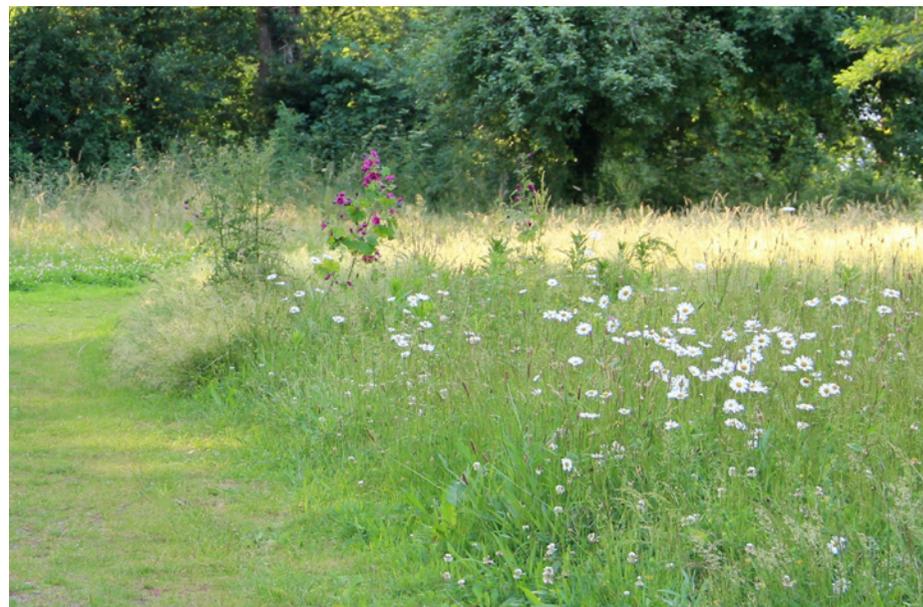
Revêtement en Chaussée Végétale - Liaisons piétonnes

IMAGES DE RÉFÉRENCES



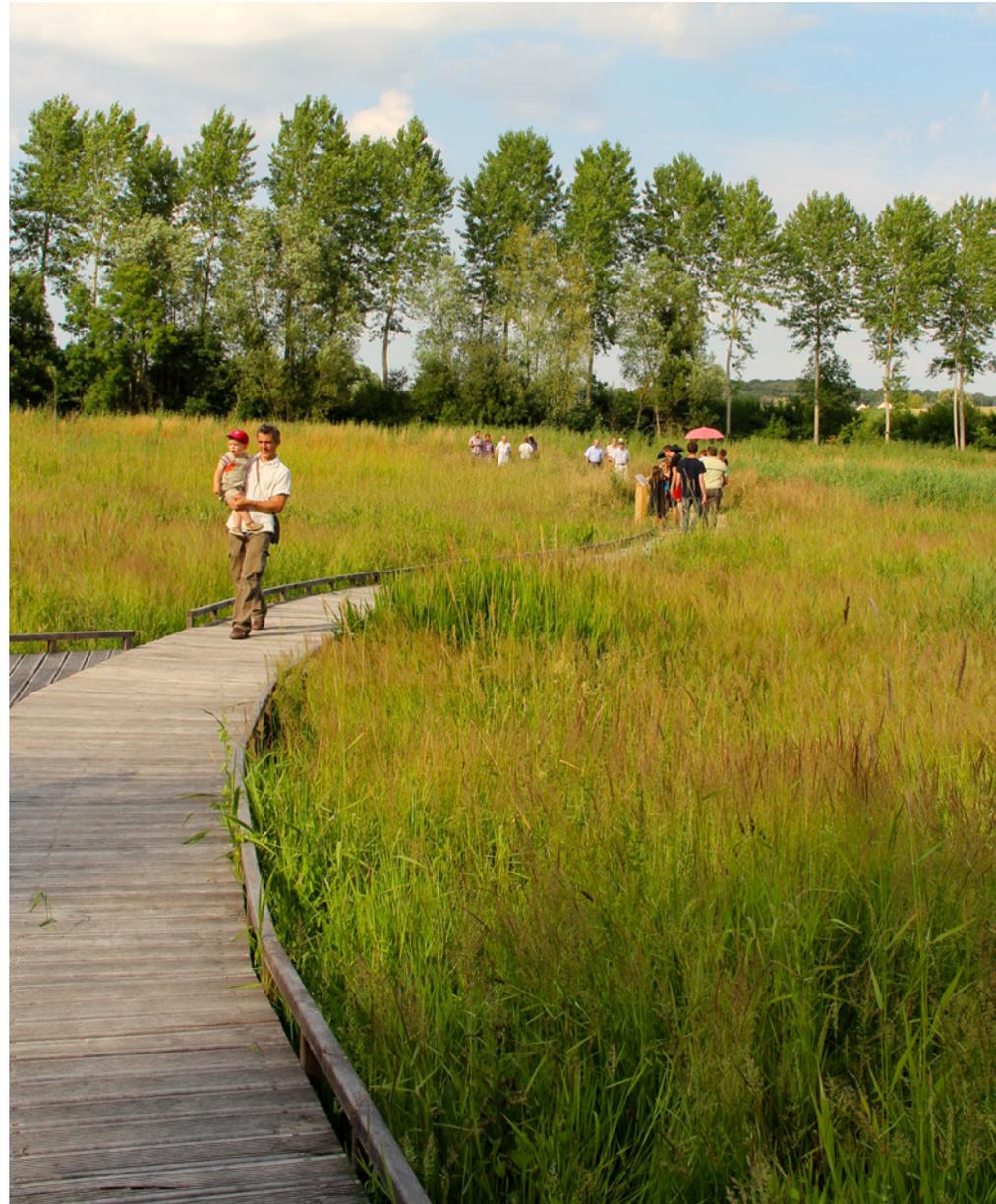
Zones humides

IMAGES DE RÉFÉRENCES



Prairies naturelles

IMAGES DE RÉFÉRENCES



Cheminement piéton sur platelage bois

IMAGES DE RÉFÉRENCES



Garde-corps en ferronnerie



TALPA
ARNAULD DELACROIX
Architecte - Paysagiste diplômé

Agence TALPA - 42, rue Ackerman - 49400 SAUMUR
Tél: 02.41.51.41.02 - Mail: arnauld.delacroix@agencetalpa.com

BVL
architecture

BVL Architecture - 54, avenue de la Révolution - 87 000 LIMOGES
Tél: 05.55.10.28.42 - Mail: dessin87@bvlarchitecture.com

Cabinet VINCENT Selarl



Cabinet VINCENT - 15, rue Camille St Saëns - 87 200 SAINT JUNIEN
Tél: 05.55.02.14.62 - Mail: cabinet.vincent@orange.fr



Cabinet Deloménie - 12, rue Robert Schuman - 87 170 ISLE
Tél: 05.55.49.19.50 - Mail: delomeniejp@delomeniejp.com



SARL INTECH - 6, Bd de Saltgourde - 24 430 MARSAC S/R LISLE
Tél: 05.53.54.57.09 - Mail: etudes@beintech.fr



SARL EGEH - 21, rue Santos Dumont BP 40001 - 87 001 LIMOGES Cedex
Tél: 05.55.31.86.01 - Mail: contact@egeh.fr